

VILLE DE PULNOY
CR N°2015-164/SA/MCC

Réunion Conseil Municipal du 17 DECEMBRE 2015

Etaient présents : MM PICCOLI NICOLA ANDRÉ PERROLLAZ HOUDRY OGIEZ DUSSIAUX (pour les délibérations 1, 2, 3, 4) PELTIER BADER ROYER LAGO (pour les délibérations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 7) WEHRLÉN CASTELA SIMON JEANDEL JACOB GAUCHÉ (pour les délibérations 1, 2, 3, 4, 5) MARCHAL-BATT PIGNOT DEVITERNE HAUSERMANN CHIARAMIDA ENEL

Absents excusés :

D. ZIETERSKI a donné pouvoir à F. PERROLLAZ

ML MASSON a donné pouvoir à N. HOUDRY

M. AMOUROUX a donné pouvoir à V. BADER

V. BRETON a donné pouvoir à M. OGIEZ

S. DUSSIAUX a donné pouvoir à D. PELTIER pour les délibérations n° 5, 6, 7, 8, 9, 10

I. GAUCHÉ a donné pouvoir à A. ANDRÉ pour les délibérations 6, 7, 8, 9, 10

P. LAGO a donné pouvoir à M. PICCOLI pour les délibérations 8 et 10

Secrétaire : P. HAUSERMANN

Approbation du compte rendu de la séance du 12 novembre 2015 : pas d'observation.

Approbation du compte rendu de la séance du 04 Décembre 2015 : pas d'observation.

1) Contrat Enfance et Jeunesse 2015/2018 entre la ville de Pulnoy et la Caisse d'Allocations Familiales – signature de la convention d'objectifs et de financement

A. André explique que ce Contrat Enfance Jeunesse est une modalité de calcul de financement pour les actions de la commune et énumère les actions prises en charge.

D. Deviterne demande si les montants mentionnés dans le tableau correspondent à la partie prise en charge par la Caisse d'Allocations Familiales ou par la commune.

Le Maire répond qu'il s'agit de la prise en charge par la Caisse d'Allocations Familiales.

Vote : à l'unanimité

2) Ateliers intergénérationnels : règlement et tarifs

V. Bader explique l'objet de la délibération. Le vrai nom de ces ateliers est « un bon moment samedi ». Les tarifs seront déterminés précisément en fonction du coût occasionné, sans aucun bénéfice. Le choix du samedi a été fait pour permettre aux personnes qui travaillent et aux jeunes de venir.

Vote : à l'unanimité

3) Attribution de subventions aux associations sociales non communales

N. Houdry donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

4) Vérification Sélective des Locaux pour fiabiliser les valeurs locatives et optimiser les bases fiscales : contrat de partenariat entre la ville de Pulnoy et la Direction Départementale des Finances Publiques

G. Nicola rappelle que c'est une action engagée depuis 2011 et donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

5) Convention d'adhésion prévention et santé au travail entre la ville de Pulnoy et le Centre de Gestion : avenant

Le Maire explique l'objet de la délibération.

Sortie de S. Dussiaux.

D. Deviterne se pose la question de l'évolution des coûts à l'avenir, quand le Centre de Gestion n'aura plus d'excédent.

Le Maire répond que la question se posera au terme de la convention, valable 3 ans.

G. Nicola précise que la commune est engagée jusqu'en décembre 2017.

G. Royer estime que le coût de la médecine du travail est très élevé, sachant qu'une consultation chez un médecin généraliste coûte 23 €. Là, il s'agit de 73 € !

Vote : à l'unanimité

6) Convention de prestations entre la ville de Pulnoy et le Centre de Gestion pour un diagnostic organisationnel des services techniques

Le Maire rappelle que le contexte budgétaire n'est pas favorable et qu'il faut tendre vers l'efficience. Elle explique l'objet de la délibération.

Sortie de I. Gauché

Vote : à l'unanimité

9) Autorisation d'ouvertures dominicales des commerces de détail en 2016

P. Lago donne lecture du projet de délibération, et précise que les 12 dimanches ne constituent pas une obligation d'ouverture.

Le Maire précise qu'elle a pris contact avec le Maire d'Essey-lès-Nancy pour essayer d'harmoniser les dates d'ouvertures dans la porte verte, notamment pour les 2 magasins semblables que sont Noz et Babou.

Vote : à l'unanimité

7) Tarifs et règlements des locations de salles communales

D. Peltier donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

8) Boucle Verte 2016 : convention entre la ville de Pulnoy et les villes d'Essey-lès-Nancy, Seichamps et Saulxures-lès-Nancy

D. Peltier explique que la Boucle Verte a déjà eu lieu en 2012 et 2013, pas en 2014 en raison des élections municipales.

Sortie P. Lago

Le Maire ajoute que la prise en charge de l'organisation « tourne » entre les 4 communes. En 2013, Pulnoy était la commune organisatrice, en 2016, ce sera Saulxures.

D. Peltier précise que la convention prévoit une participation financière de 500 € maximum, notamment pour couvrir les frais de communication. En 2013, seulement 75 € ont été dépensés.

Le Maire ajoute que l'enveloppe prévue sert aussi à la location des toilettes mobiles et aux collations.

G. Royer demande si une convention pluriannuelle pourrait être envisagée afin de ne pas délibérer tous les ans.

D. Peltier répond que ce sera fait pour la Boucle Verte de 2017.

Vote : à l'unanimité

10) Vente des 20 logements personnes âgées situés dans la Zac des Sables de Maison Familiale Lorraine à Vilogia HLM

F. Perrollaz explique que la commune a été sollicitée par la Direction Départementale des Territoires pour donner un avis sur la vente de ces logements, même s'il ne s'agit que d'un transfert entre MFL et Vilogia. Ce transfert s'explique car Vilogia est l'agence locale de proximité et est donc en capacité d'être réactive pour la gestion HLM.

Vote : à l'unanimité

Le Maire,

Michelle PICCOLI



Fait à Pulnoy, le 28 décembre 2015

Le secrétaire de séance,

Patrice HAUSERMANN